

Arrondissement de Ville-Marie

Point sur les travaux de réaménagement de la rue Saint-Paul, entre la place Jacques-Cartier et le boulevard Saint-Laurent

Horaires des travaux : du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h, et les samedis, de 7 h à 17 h 30

Durée des travaux : jusqu'à la mi-décembre 2018

La Ville de Montréal vous informe que les travaux de réaménagement de la rue Saint-Paul, entre la place Jacques-Cartier et le boulevard Saint-Laurent, se poursuivent de la façon suivante.

Entre la place Jacques-Cartier et la rue de Vaudreuil

- Les travaux se poursuivront finalement jusqu'à la mi-décembre, afin d'optimiser l'échéancier global de réalisation des travaux.
- Ainsi, les bordures des trottoirs et la dalle de béton, qui devaient initialement être réalisées au printemps 2019, seront construites dès maintenant, ce qui permettra de diminuer la durée des travaux au printemps.
- Les travaux seront interrompus durant l'hiver et un revêtement temporaire sera installé. La construction des trottoirs et de la chaussée pavée sera entreprise au printemps 2019.
- Les travaux actuellement en cours sur la rue Saint-Vincent devraient se terminer fin novembre.

Entre la rue de Vaudreuil et le boulevard Saint-Laurent

- Les travaux démarreront le lundi 22 octobre et se poursuivront jusqu'à la mi-décembre. Après des fouilles archéologiques, on procédera à la reconstruction de la conduite d'aqueduc et des branchements aux égouts.
- Les travaux seront interrompus durant l'hiver et un revêtement temporaire sera installé. L'aménagement de surface sera entrepris au printemps 2019.

Entraves à la circulation

- Fermeture complète de la rue Saint-Paul entre la place Jacques-Cartier et le boulevard Saint-Laurent.
- La plupart des livraisons commerciales devront s'effectuer par les rues transversales.
- Sauf exception, la traversée nord-sud sera possible par la rue Saint-Gabriel et la rue Saint-Jean-Baptiste.
- Aucun stationnement ne sera autorisé rue Saint-Paul.
- Des panneaux de signalisation seront installés pour indiquer les détours et un signaleur sera présent sur place.

Impacts des travaux

- **Accès aux bâtiments** : L'accès piétonnier aux bâtiments situés aux abords du chantier sera maintenu en tout temps. Lorsque le trottoir sera entravé, un accès sécurisé sera aménagé sur la chaussée.
- **Commerces** : Tous les commerces demeureront ouverts et accessibles pendant les travaux.
- **Bruit et poussière** : Le bris de structures en béton existantes nécessitera l'utilisation ponctuelle de marteaux-piqueurs, entraînant du bruit, de la poussière et des vibrations. Il n'y aura pas d'utilisation de marteaux-piqueurs entre 11 h 30 et 13 h 30, ni après 17 h.
- **Collectes des ordures et des matières recyclables** : L'entrepreneur déplacera les bacs et sacs à l'extérieur de l'aire de travail lors des journées de collecte. Veuillez identifier vos bacs pour vous assurer qu'ils vous soient remis à la suite de la collecte.

Pour joindre l'agente de liaison, veuillez composer le 438 990-2454.

INFO-TRAVAUX

Montréal 

Zone entravée à partir du 22 octobre



La Ville de Montréal est consciente des inconvénients que ces travaux occasionneront et vous remercie pour votre collaboration. D'autres avis suivront.

Renseignements



Ligne Info-travaux : 514 872-3777, entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi



ville.montreal.qc.ca/ruesaintpaul
ville.montreal.qc.ca/chantiers



www.twitter.com/Mtl_Circulation



Pour signaler des situations à tout autre moment, composez le 311